

PROGRAMME A7/A9
THEMATIQUE AMENAGEMENT-ENVIRONNEMENT

1^{er} décembre 2009

VEDENE



Réduction
des nuisances sonores

LE PROGRAMME A7/A9

Réduction du bruit

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

REDUCTION DU BRUIT : NOS ENGAGEMENTS

- **Des engagements contractuels**

260 logements identifiés à « protéger » d'ici fin 2011 (protections de façade ou murs anti-bruit)

- **Un programme complémentaire** en anticipation des plans de prévention contre le bruit (PPBE)

- **Des partenariats innovants** proposés aux Collectivités et aux particuliers

REDUCTION DU BRUIT : RETOUR SUR VOS PROPOSITIONS (1)

Mise en œuvre de revêtements acoustiques

- Les revêtements acoustiques sont désormais la norme sur notre réseau, ne pas y recourir doit faire l'objet d'une justification détaillée;
- Nota: aucun producteur n'est prêt aujourd'hui à s'engager sur le maintien de la performance acoustique même à court terme. Cet effet n'est donc pas pris en compte dans les modèles d'évaluation du bruit auquel sont exposés les riverains

Cofinancement par l'Ademe des protections acoustiques le long de l'A7

- Pas prévu à ce stade : Les aides de l'ADEME pour les PNB ne concernent que les collectivités territoriales pour leurs propres réseaux : routes départementales, voies rapides urbaines, rocadés...

Développer le report modal sur le fleuve Rhône

- Cette ambition figure bien dans la décision ministérielle 2006. ASF a rappelé à la tutelle cette demande.

REDUCTION DU BRUIT : RETOUR SUR VOS PROPOSITIONS (2)

Un tunnel sous le col du Grand Bœuf

- Réalisable mais compliqué techniquement et en termes d'exploitation. L'étude de ce projet relève d'une décision de la tutelle.

Réduction de la vitesse à 110 km/h

- Acceptable sur des portions d'autoroute bien identifiées et/ou sur des périodes très chargées
- Pas à l'ordre du jour sur des linéaires importants et de façon permanente

Proposition de participation d'acteurs, aux campagnes de mesures bruit d'ASF ?

- Audit réalisé en septembre 2009 à la demande du *Collectif des Grès* (Orange)
- Travail mis en place avec l'association *Colère 26* pour élaborer un diagnostic partagé –Cf. plus avant

REDUCTION DU BRUIT : LE TRAITEMENT DES POINTS NOIRS BRUITS SUR 2008-2011

- En jaune : ce qui est à faire
- En vert : réalisé en avril 2009
- En rouge : réalisé depuis juillet 2009

Programme de Traitement des PNB (2008-2011)

- 48 nouveaux logements traités depuis juillet
- Déjà 60 pour cette année



Terminés ou en cours

REDUCTION DU BRUIT : LA LOGIQUE DU PARTENARIAT

■ Convention signée

- Commune St Priest (69) : merlon de 860m de long
- DIR Centre-Est pour St Rambert d'Albon (26) : travaux en cours muret béton et protections de façades

■ Convention en cours

- Commune de Ventabren (13) : merlon dressé par une entreprise de TP sur terrains ASF/Commune

■ Convention en préparation

- Commune de Morières-les-Avignon (84) : rehausse d'un merlon/300 m+ muret

■ Etudes engagées

- Commune de Coudoux (13) : merlon (idem Ventabren)
- Commune de Salon de Provence (13) : muret béton de 500m
- Commune de Piolenc (84) : écran de 1000m

REDUCTION DU BRUIT : DÉVELOPPEMENTS EN COURS

Notre ambition : passer de la réparation à l'anticipation

Constat :

- L'application successive des programmes bruit passés a pu générer des successions de protections en façade, là où un écran aurait pu être légitime en application de notre politique bruit (effet dit « multi-couches »)

Méthode :

- Reprendre à zéro l'analyse des données pour identifier les zones protégées et à protéger (aujourd'hui et plus tard)
- Pour vérifier si certaines concentrations de PNB n'auraient pas été occultées
- Etablir un programme réaliste et efficace dans la durée

Objectif : intégrer un diagnostic partagé à notre étude

- Travail mis en place avec l'association *Colère 26* depuis septembre 2009

Calendrier :

- Résultat de l'étude et décisions ASF au 1^{er} semestre 2010

REDUCTION DES NUISANCES SONORES

Echanges avec les acteurs du GTT environnement & aménagement

-- Synthèses des remarques et questions posées --